



**Appel à projets 2020 : « Economie Solidaire de Proximité :
un levier de développement pour les territoires »**

NOM de la structure :

Présentation de la structure

A - Historique de la structure

Cette partie consistera en une description des principales étapes de la vie de la structure, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui.

B - Situation juridique de la structure

C - Activités de la structure

D - Les moyens d'exploitation

a) Les ressources humaines

Situation de l'emploi dans la structure au :(effectif en ETP)

FONCTION	N-2	N-1	N (exercice en cours)
Emplois administratifs			
Personnel commerciaux			

Personnel de production			
Cadre			
Autres (préciser)			
TOTAL			

- Organisation générale
- Organigramme fonctionnel de l'entreprise

b) Les moyens immobiliers

	Actuel
Localisation Montant annuel de la location ou redevance crédit-bail	

Descriptif du projet

A - Le projet

- Présentation globale du projet

- Présentation de l'ancrage territorial du projet :

- Présentation de l'impact et de l'utilité sociale du projet : le projet devra prendre en compte la création d'activités socialement utiles, permettant de formuler des réponses pertinentes et innovantes à des besoins peu, mal ou non satisfaits sur le territoire (précarité sociale et énergétique, fracture numérique, problème de mode de garde, solidarité inter générationnelle, économie circulaire, valorisation des atouts du territoire, ...).

- Précision sur la création et / ou la consolidation d'emploi(s) locale que va permettre le projet :

- Description de la démarche de cohésion sociale et territoriale qui sera menée dans le cadre du projet :

- Précision sur la viabilité économique du projet : les budgets prévisionnels du projet et de la structure doivent être réalistes et équilibrés (dépenses=recettes) et intégrer la demande d'aide départementale prévue pour le présent appel à projets.

- Co-construction du projet avec les territoires dont dépendent l'implantation du projet (soit à l'échelle intercommunale, soit à l'échelle d'une ou plusieurs communes) :

- Présentation du caractère innovant du projet : L'innovation s'entendra au sens large : l'innovation dans le partenariat proposé, l'innovation sociale et/ou technique.

B - Les moyens à mettre en œuvre

a) Les moyens techniques

R&D, logiciels, conseil extérieur, acquisition de matériels, ...

b) Les moyens humains

Préciser si nécessaire l'évolution des emplois salariés envisagés par rapport au déploiement du projet